



Commune de GERDE

PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal en date du 25 MARS 2024

Présents :

Mesdames : Marie-Christine BINET, Patricia DEBBAH, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER-LEVÊQUE, Patricia LAVIGNE, Laure TAPIE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Jean-Claude ELEUSIPE, Maurice GUILLAUME, Pierre LASPALLES, Romain MEDUS, Dominique RICHARD, Patrick SOUBIES,

Excusée :

Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Madame Gisèle DUBARRY.

Absente :

Madame Stéphanie DOLIE

Lecture et approbation du précédent conseil municipal du 25/03/2024 par Monsieur Dominique RICHARD.

1 – Retrait de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées du Syndicat Mixte du SPANC de l'Adour.

Les communes appartenant à la Communauté de Communes de TARBES souhaitent se retirer du SPANC de l'Adour pour pouvoir bénéficier des aides de l'agence de l'eau : ADOUR GARONNE .

Le SPANC s'est déjà prononcé pour le retrait des communes correspondantes, il est demandé au conseil municipal de se prononcer.

Délibération

Vote : Unanimité

2 - Syndicat d'Assainissement LAS AYGUES : convention constitutive pour travaux au domaine du Château et Rue des Résidences du Parc.

Afin de réaliser les travaux d'assainissement d'eaux usées au domaine du Château et des résidences du Parc, le syndicat demande d'établir une convention entre le syndicat et la commune.

Coût de la réalisation : 455184.12 euros part de la commune 28770 euros TTC.

Délibération



Vote : Unanimité

3 – Subvention 2024 au titre du FAR (Fonds d'Aménagement Rural).

Le plafond de l'attribution de la subvention est de 40000 euros maximum.

Les travaux proposés :

- Achat poste à soudeuse : 2335 euros
- Achat tronçonneuse 1665 euros
- Travaux d'assainissement domaine du Château et résidences du Parc 23975 euros HT
- Dégrilleur aire de jeux 6628 euros HT
- Revêtement du chemin RIOU ARROUY 26297 euros HT
- Réfection du portail du cimetière 2780 euros HT
- Verrière à la salle des fêtes 3365 euros HT

Délibération

- **Vote** : Unanimité

4 - Subvention 2024 au titre du FRI (Fonds Régional d'Aide à l'Innovation).

Rénovation des jeux à l'aire de jeux 3400 euros HT

Délibération

Vote : Unanimité

5 – Création de points d'arrêt à titre permanent

La Région a proposé des points d'arrêts à titre permanent pour les transports scolaires.

Propositions :

- Les Palomières
 - Chemin Marcadiou la Cabanette
 - Marcadiou ancienne école
 - Plateau du départ circuit VTT
 - Les 4 chemins ASTE
 - Parking du cimetière
- Suite à discussion proposition d'un arrêt supplémentaire à la cité Adourette.



Délibération

Vote : Unanimité

6 - Ecole : Organisation du temps scolaire

Cette délibération a été retirée du vote suite à un manque d'information sur le sujet.

Sera reportée à une date ultérieure.

Vote :

7 - Occupation du domaine Public par un commerçant ambulancier.

Tous les samedis soir un camion pizza est installé au parking du cimetière.

Pour l'occupation de cet espace public il est demandé au commerçant 3 mois gratuits et une redevance de 10 euros par présence.

Délibération

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Motion déposée par Madame C.FERBER-LEVÊQUE et M.GUILLAUME. Voir document.

Proposition de la création d'un verger à l'ancien cimetière.

Echange au sujet de l'écobuage du quartier du CASTET.

Proposition d'un Atlas de biodiversité communale : coût 50000 euros.

Une proposition de subvention pour les MAYNATS sera mise au budget 2024.

Fin de la séance 20H

Le secrétaire de séance

Mme Patricia DEBBAH



Commune de GERDE